

**Les connexions  
démocratiques :  
influences consenties  
et légitimité**

*Approche philosophique*

# CADRE THÉORIQUE

Marcel Gauchet (1985, 2002, 2007a, 2007b, 2010, 2017)  
**L'avènement de la démocratie et la sortie de la religion**

Lent dégagement du **principe de légitimité individualiste**, et de son **système dérivé**.

Multiples **compromis** entre **autonomie** et **hétéronomie**, sans cesse plus difficiles, puis impossibles.

Entrée dans *Le nouveau monde* (2017) et défi **d'une autonomie substantielle des individus et de leur société**.

→ « refondre nos outils intellectuels » (p.485)

# Autonomie et innovation

*Devenir autonome* (Foray, 2016, pp.19-22)

« capacité qu'a une personne de se diriger elle-même dans le monde »

L'**autonomie fonctionnelle** (savoir-faire et indépendance économique)

L'**autonomie morale** (choisir une « vie bonne »)

L'**autonomie intellectuelle** (compréhension et culture)

→ L'autonomie est vulnérable, conditionnée, à distinguer de l'indépendance, et multilocalisée.

# Autonomie et innovation

*Devenir autonome* (Foray, 2016, pp.19-22)

L'autorité, permettant d'introduire les individus dans un monde, serait une **condition de leurs capacités d'initiative et d'innovation** (Arendt, 1972).

La légitimité de l'autorité dépendrait aujourd'hui de sa capacité à **favoriser l'autonomie individuelle d'autrui** (Foray, 2016, p. 113).

→ Rendre l'individu auteur.

# Mes travaux de recherche

Envisager une refonte de la trinité **autorité-religion-tradition** (Arendt, 1972) à l'aune d'un nouveau principe de légitimité.

**Penser une trinité démocratique articulant :**

**L'autorité bienveillante** comme moyen d'**accompagner le devenir individu et le devenir autonome.**

**Les « connexions » démocratiques** comme **mode de lien** entre les êtres, **basées sur leurs consentements.**

**Le « mémoriel »** comme **mode de rapport autonome au passé.**

→ L'objet de mon propos : esquisser ces **connexions démocratiques** et leurs implications quant aux **institutions éducatives.**

# Plan

**1. Connexions, réseaux et individualisme**

**2. Connexions et autorité : l'influence**

**3. Conclusion : l'innovation et la  
pérennité du monde**

# 1. Connexions, réseaux et individualisme

« La religion, *religio*, "ce qui **relie**" les **hommes entre eux** mais aussi à Dieu, a des affinités évidentes avec Internet en tant que média de la **connexion** »  
(Loveluck, 2015, p. 104).

→ L'enjeu de la sortie de la religion  
(Gauchet, 1985, 2002, 2007a)

# 1. Connexions, réseaux et individualisme

Quel mode de lien entre les êtres?

*« Ce qui compte, c'est l'interprétation qu'une société donne de la technologie, c'est l'appropriation sociale de la technologie. (...) [J]e crois qu'on voit apparaître un mode de constitution des personnes par la relation, qui représente une vraie nouveauté. C'est : " j'existe dans la mesure où je suis branché avec d'autres." »* (Gauchet, in. Aubert, 2017, pp.413-414)

→ Autonomie et « appuis de socialisation »  
(Foray, 2016, p.26)



# 1. Connexions, réseaux et individualisme

Quel mode de lien entre les êtres?

L'individu contemporain est « séparé, certes, mais aussi **connecté, et connecté en permanence**, comme la figure du réseau numérique est venue l'exemplifier, connecté au point, peut-être, d'en devenir inapte à la solitude » (Gauchet, 2017 p.623).

→ Un schème pour penser la société des individus

# 1. Connexions, réseaux et individualisme

## Primat du consentement et besoin de lien

Obligation de consentir librement à *du* lien.

Possibilité de révoquer *un* lien particulier.

Famille ? Groupe ? Classe?

→ « métamorphose individualiste des liens collectifs » (Tavoillot, 2011, p.226)

# 1. Connexions, réseaux et individualisme

## Pluralisme démocratique et individualisation

Recherche de la connexion **épanouissante et sécurisée.**

**Pluralité** des connexions et de leurs motivations.

**Subjectivité.**

→ « Ce sont ces liens que l'État se doit d'accompagner. Son rôle est moins de faire société que de contribuer à produire et à protéger cet individu étrange (...) qui produit la société et réinvente le lien à partir de lui-même »  
(Tavoillot, 2011, p.226)

# 1. Connexions, réseaux et individualisme

## Réseaux

« le réseau numérique apporte (...) une combinaison unique de **sécurité du lien** et de **liberté de son usage** »  
(Gauchet, 2017, p. 477)

« Dans le réseau, **l'individu de droit trouve la traduction technique du rapport social tel que son statut le lui donne à concevoir.** » (p.688)

→ Un intérêt heuristique pour penser la légitimité des institutions.

# 1. Connexions, réseaux et individualisme

## Connectif et collectif

(Gauchet, 2017, p.477 / Serres, 2012)

Le **collectif** (défini par le **droit**) : un **socle** (socialisation de l'individu) et un **cadre** (pouvoir arbitral) → un **champ des permis.**

Le **connectif** (basé sur le **consentement** et le **choix**) : espace de libertés en actes, potentiellement médiées → un **champ des possibles.**

→ Un accompagnement sans direction ni manipulation : « sur-conseils » et influences.

## 2. Connexions et autorité : l'influence

« L'**autorité** n'est ni  
contrainte, ni persuasion, elle  
est **influence** » (Prairat,  
2010, p.40)

## 2. Connexions et autorité : l'influence

Le connectif, le roseau et les lianes...

Autorité et **reconnaissance** (Arendt, 1972 ;  
Gadamer, 1996; Kojève, 2004 ; Revault  
d'Allonnes, 2006)

**Fragilité** et **fécondité** de l'autorité

→ Un mode de rapport spécifique et précieux

## 2. Connexions et autorité : l'influence

### Trois caractéristiques pour le connectif

Instantanéité

Souplesse et sécurité

« capacité d'auto-détermination » (Blais *et al.*, 2008, p.153) et  
« besoin d'un appui extérieur » (ibid.)

→ Le choix entre une durable possibilité de connexions multiples et des multiples possibilités de connexions durables.



## 2. Connexions et autorité : l'influence

### Des propositions d'influence

Être autonome, pouvoir **choisir ses influences**.

Une **démocratisation de l'autorité** ?

→ La connexion et le réseau, c'est la possibilité, démultipliée et mondialisée, qu'un individu accorde une très grande influence à un autre avec lequel il n'est lié par aucune forme d'obligation.

### 3. Conclusion : l'innovation et la pérennité du monde

*Le pouvoir des commencements* (Revault d'Allonnes, 2006)

L'autorité : ce qui garantit la « faculté des commencements, **capacité des hommes à innover**, à introduire dans le monde de l'inédit et de l'imprévisible » (2006, p.263).

Un monde qui **s'organise pour changer**.

→ Besoin accru d'éducation et de transmission (Blais *et al.*, 2016)

→ Autoriser et médier l'innovation

# Métamorphose de l'autorité (Roelens, 2017a, 2017b, 2018a, 2018b, 2018c)

- Penser l'autorité comme une **proposition de médiation** entre les individus ou entre un individu et le monde, impliquant influence d'un individu sur un autre, pouvant (si ce dernier **en reconnaît la légitimité et y consent** sans contrainte), participer à le rendre durablement auteur de son individualité et de son autonomie.
  - Si un individu reconnaît à une autorité une légitimité dérivée des droits fondamentaux qu'il détient, c'est au moins pour partie car il a **un ou des intérêts, directs ou indirects**, à le faire.
  - **Les paroles d'autorité peuvent être multiples** dans une même situation, ce qui mobilise chez l'individu à qui elles s'adressent la capacité à choisir et à penser par lui-même. Rendre l'autre auteur, cela peut être, modestement, lui fournir **l'une des nombreuses ressources** qu'il articulera ensuite au service de sa propre progression vers une vie qu'il estime bonne.
  - Glissement de l'autorité d'une posture de commandement à une **posture de service**.
- L'autorité doit, sur cette base, pouvoir être pensée **à tout âge** (pouvoir former les individus à mesure que le monde se transforme).

**Merci  
de  
votre  
attention**